



CENTRE MEDICAL ONG NOUVEL ESPOIR POUR LA VIE  
Adresse : Av. Ngafula N° 2, Q. M'FINDA ; C/NGALIEMA  
Contacts : +243810112120/ +243850159474  
E-mails :msibka@yahoo.com ; nouvelespoirrdc@yahoo.com

## APPERCU DE L'EVOLUTION ACTUELLE DE L'ONG NOUVEL ESPOIR POUR LA VIE EXTENSION DE KINSHASA.

### I. RAPPEL

1. **Membres bénéficiaires** : démunis avec maladies chroniques (Diabète, Drépanocytose, Infection à VIH et hypertension artérielle).
2. **Rayon d'action** : L'ONG **Nouvel Espoir Pour la vie** peut mener ses interventions à tout endroit selon que la nécessité l'oblige. Pour l'intérêt de sa population cible, l'ONG Nouvel Espoir Pour la Vie peut travailler en synergie avec d'autres ASBL ou Organisations.
3. **Objectifs** :
  - Permettre l'accès aux analyses Biomédicales,
  - Permettre la prise en charge médicale,
  - Rendre disponible les traitements aux nécessités,
  - Sensibiliser la population cible à l'auto prise en charge multiformes (alimentaires, sanitaires,...).

### II. PROBLEMATIQUE

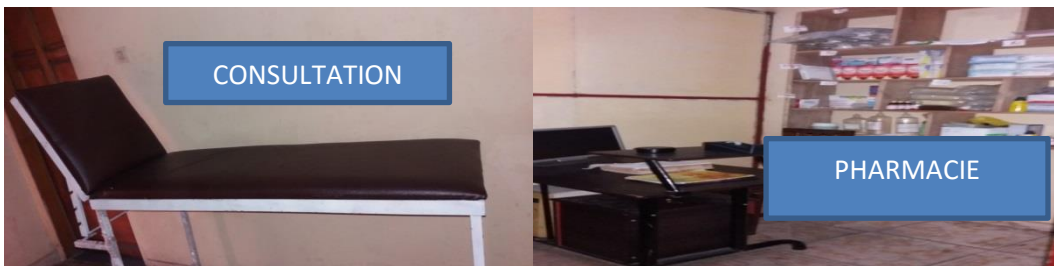
Pour la survie quotidienne de l'ONG Nouvel Espoir Pour La Vie, les unités de production sont mises à place pour permettre tant soit peu de réaliser ses différents objectifs. En effet à Kisangani, l'ONG avait installé un laboratoire d'analyses biomédicales, mais suite à la non productivité du laboratoire d'analyse biomédical due au manque de la fréquentation à cause de la concurrence des pourcentages prévus en retour, nous avons trouvés mieux d'installer à Kinshasa un centre médical muni d'un laboratoire des analyses biomédicales et d'une pharmacie depuis Octobre 2016 sur Kivwila N°17, Q. M'FINDA ; C/NGALIEMA.

KISANGANI





CENTRE MEDICAL ONG NOUVEL ESPOIR POUR LA VIE  
Adresse : Av. Ngafula N° 2, Q. M'FINDA ; C/NGALIEMA  
Contacts : +243810112120/ +243850159474  
E-mails :msibka@yahoo.com ; nouvelespoirrdc@yahoo.com



### III. RECRUTEMENT DES MEMBRE BENEFICIAIRES

En septembre 2017, l'ONG Nouvel Espoir Pour La Vie a fait sa sortie officielle à Kinshasa sous la tutelle du Médecin chef de Zone de la Zone de Santé de MBINZA/OZONE. Au cours de cette sortie, une brève présentation de l'ONG avait été faite : la date de la création, la dénomination, le siège social, le rayon d'action, les objectifs, les membres bénéficiaires (démunie avec maladie chroniques : Diabète, Drépanocytose, Infection à VIH et hypertension artérielle) et moyen d'entrer en contact avec ces derniers.





CENTRE MEDICAL ONG NOUVEL ESPOIR POUR LA VIE  
Adresse : Av. Ngafula N° 2, Q. M'FINDA ; C/NGALIEMA  
Contacts : +243810112120/ +243850159474  
E-mails :msibka@yahoo.com ; nouvelespoirrdc@yahoo.com

---

Il est prévu à l'Article 18 au Titre IV du Règlement d'Ordre Intérieure de l'ONG Nouvel Espoir Pour La Vie, que les membres bénéficiaires sont contactés via les structures sanitaires et les associations. Le constat fait dans la ville de Kisangani, tout comme dans la ville province de Kinshasa, les associations et structures sanitaires ne facilitent pas trop l'accès aux membres bénéficiaires, et cette situation nous met au repos et ne nous permet pas d'avoir une bonne vue de la situation.

Mus par la volonté de tendre notre main et de redonner espoir à notre population cible, quel que soit l'obstacle, nous trouverons toujours un moyen de le contourner afin d'arriver au bout de nos objectifs.

C'est ainsi que nous pensons qu'il serait mieux de créer un club au sein de l'ONG unissant les différentes personnes avec maladies chroniques (diabète, drépanocytose, hypertension artérielles et infection à VIH) n'appartenant à aucune association et les accompagner tant soit peu dans leur parcours. Cette manœuvre entrainera une modification de l'article 5 du Titre I, l'article 7 du Titre II du point A du STATUTS et de l'article 18 du Titre IV du Règlement d'Ordre Intérieure. Une procédure qui est pratique.

#### **La création du club aura comme objectif :**

- Déterminer la prévalence des cas (des diabétiques, des drépanocytaires, d'hypertendus et des personnes vivant avec le VIH), n'appartenant pas à aucun groupe quelconque, ni association, vivant dans certains coins de la ville de Kinshasa,
- Rassembler les cas et identifier les démunis parmi eux,

Sur ce, les articles modifiés se présenteront comme suit :

#### **A. Titre I, Article 5 :**

#### **Article 5 : Les objectifs de l'ONG Nouvel Espoir Pour la Vie :**

##### **1. Objectif générale**

- ✓ Permettre aux laboratoires de certains centres de santé de fournir un travail de qualité à leurs apportant un peu de soutien en réactifs, en consommables, en petits matériels, en techniques,...

##### **2. Objectifs spécifiques**

- Réunir les personnes avec maladies chroniques (diabète, drépanocytose, hypertension artérielles et infection à VIH) n'appartenant à aucun groupe ni association,
- Identifier les démunis parmi eux,
- Permettre l'accès aux analyses biomédicales,
- Permettre l'accès aux soins,
- Rendre disponible les traitements aux nécessités,



CENTRE MEDICAL ONG NOUVEL ESPOIR POUR LA VIE  
Adresse : Av. Ngafula N° 2, Q. M'FINDA ; C/NGALIEMA  
Contacts : +243810112120/ +243850159474  
E-mails :msibka@yahoo.com ; nouvelespoirrdc@yahoo.com

---

- Sensibiliser la population cible à l'auto prise en charge multiformes (alimentaires, sanitaires,...).

## **B. l'article 7 au Titre II du point A.**

### **TITRE II : LES BENEFICIAIRES ET LES MEMBRES**

#### **A. BENEFICIAIRES**

##### **Article 7 :**

##### **1°. Bénéficiaires non démunis**

Sont bénéficiaires non démunis, toute personne avec maladie chronique (diabète, drépanocytose, hypertension artérielles et infection à VIH) , n'appartenant à aucune association ou désertant d'une quelconque association, et étant en mesure d'assurer financièrement le bon suivi de son état de santé

##### **2°. Bénéficiaires démunis**

Sont bénéficiaires démunis, toute personne avec maladie chronique (diabète, drépanocytose, hypertension artérielles et infection à VIH), n'appartenant à aucune association ou désertant d'une quelconque association, et n'étant pas en mesure d'assurer financièrement le bon suivi de son état de santé.

## **B. L'article 18 du Titre IV du Règlement d'Ordre Intérieure**

Contact avec les membres bénéficiaires à travers le club crée. Le recensement débutera à partir du 01/06 juin 2019.

Un hangar sera construit pour la réception des membres bénéficiaires.

### **I. PROCEDURE DE FONCTIONNEMENT**

- Membre bénéficiaires démunis : paient trimestriellement UNE CAUTION DE 3000FC pour les différentes consultations, analyses et suivies,
- Membre bénéficiaires non démunis : bénéficierons d'une réduction de 10% aux différents tarifs de la structure médicale de l'ONG Nouvel Espoir Pour La Vie
- Pour l'instant, l'ONGD Nouvel Espoir Pour La Vie, aidera ses membres bénéficiaires à bénéficier des consultations, des différentes éducations sanitaires et d'accéder aux analyses Biomédicales.

Au fur et à mesure que nous évoluerons, nous améliorerons